

## HISTORIQUE DE LA COOPÉRATIVE ET PROFIL DE L'ADMINISTRATEUR

Convivio, Coopérative existe depuis 1938. En **2024**, elle comptabilisait près de **25 000** membres, 4 magasins, un chiffre d'affaires annuel d'un peu plus de **125 M\$**, plus de 750 employés, en plus de gérer un important portefeuille immobilier. En 2023, elle a effectué des dons et commandites à près d'une centaine d'organismes pour une valeur de 200 000 \$ ainsi que des ristournes aux membres de **1 423 359 \$**, et ce, sans compter une contribution remarquable de plus de **455 250 \$** en valeur marchande reversée à Moisson Québec.

### **Le conseil d'administration**

Le conseil d'administration est composé de neuf membres, élus par l'assemblée annuelle. Ils participent à environ dix réunions par année en plus de faire partie d'un ou deux comités représentant cinq à six réunions supplémentaires. Un représentant jeunesse, choisi par le conseil d'administration, se joint au conseil d'administration.

Pour bonifier l'expertise du conseil d'administration, celui-ci est à la recherche de candidats ayant différents profils personnels et professionnels. Afin d'appuyer l'équipe déjà en place, les compétences suivantes sont des atouts recherchés :

- Gestion de projets, négociation de contrats ;
- Environnement et développement durable ;
- Connaissance en immobilier.

Les administrateurs de la COOPÉRATIVE doivent faire preuve de compétences personnelles pour interagir en groupe de façon constructive et également posséder une éthique professionnelle et personnelle irréprochable et un grand sens de la loyauté.

Les éléments ci-haut mentionnés sont fournis à titre indicatif. Il ne s'agit aucunement d'exigences à respecter, mais d'indicatifs qui serviront de guide aux membres présents à l'assemblée annuelle pour procéder à l'élection des candidats aux postes d'administrateurs.

Le conseil d'administration et le directeur général se feront un plaisir de vous accueillir lors de l'assemblée annuelle qui se tiendra le jeudi **5 décembre 2024**. **Le lieu et le mode de fonctionnement de l'assemblée seront déterminés un peu plus tard. Les candidats en seront avisés.**